ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE

ubbeo

H13-8

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982 et modifié par l'arrêté du 18 août 2025

N° 36166

Echéance de validité de l'attestation (1): **07/10/2027**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 22.06.271.001.1 du 14/01/2026

Vérificateur:

CHRONO OUEST

Parc d'activité des portes de bretagne

35530 SERVON SUR VILAINE

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Marque véhicule: IVECO

Type véhicule: AS440S

N° de Chassis: WJMMG2AT80C460097

N° d'Immatriculation: GC-900-WS

Exploitant:

Fait le: 08/10/2026 Lieu: SERVON SUR VILAINE

Le contrôleur: RENAULT Franck

Signature:

CHRONO OUEST
P.A. des Portes de Bretagne
8 rue des Frères Lumière
35530 SERVON SUR VILAINE
www.chronoouest.fr
Code NAF 4520B

(1) : Date attestation + 1 an - 1 jour

Copyright © Ubbeo 2026